

Amiante sous-section 4 : Formation préalable

CUMUL : Encadrement de chantier – Opérateur de chantier amiante

Objectifs de la formation

Permettre aux personnes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'attestation de compétence « CUMUL : encadrement chantier – opérateur de chantier amiante » pour les interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante

A qui profitera la formation ?

Tout travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux et /ou chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, de mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre dans le respect des procédures, le plan de retrait ou de confinement, ou le mode opératoire

Prescription minimales de formation

1. Connaissances théoriques

- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme
- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail
- connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés
- connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante
- connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

2. Connaissances pratiques

- connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante
- être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement et/ou connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées :
 - les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements
 - la mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aérodynamique de chantier
 - les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée
- être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures

Amiante sous-section 4 : Formation préalable

CUMUL : Encadrement de chantier – Opérateur de chantier amiante

2. Connaissances pratiques (suite)

- être capable de s'assurer de la mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail et/ou connaître le rôle des équipements de protection collective. être capable de les utiliser selon les consignes établies. Etre capable de détecter des dysfonctionnements
- assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement
- connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie
- être capable de choisir des EPI adaptés et être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Etre capable de détecter des dysfonctionnements
- connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés
- être capable de mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers
- être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets
- connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer et/ou connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication

3. Prescriptions minimales de formation

- être capable d'appliquer un plan de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante
- connaître les notions d'aérodynamique
- être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la conduite, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier

Méthode et points forts

Alternance d'apport de connaissances et de méthodologie, d'échanges d'expérience et d'exercices pratiques réalisés sur plate-forme pédagogique permettant une bonne assimilation des connaissances

Durée et rythme

5 jours en continu ou 3j + 2j

Tarif

nous consulter

Points complémentaires :

Prérequis : Aptitude médicale au port des protections respiratoires
Formation réalisée en vos locaux avec accès à une plateforme pédagogique